ans, ce qu'on dissit il y a deux cents ans, ce qu'on dit enfin lorsqu'on ne sait pas ce qu'on dit. Une preuve seulement sur trente que nous pourrions donner : tout le monde sait que la population entière de l'Empire Ottoman est de 35,000,000 d'âmes et plus, dont 22,000,000 de musulmans. La *Gazette d'Augsbourg* a découvert que les Musulmans y forment tout au plus un chiffre de 9,000,000. L'habile arithméticienne est prodigieuse en soustraction. *Ab uno disce omnes.*

Quant à nous, gens sans doute fort légers, quel besoin avions-nous de dire que les élèves qui suivraient, pendant trois ans, les cours du collége récemment fondé par **S. A. la Validé-Sultane, pourraient entrer, au bout de ce temps, soit à l'Université dès qu'elle sera organisée, soit dans les divers bureaux de la Porte?** Aussi, avec quel esprit le correspondant de la feuille allemande nous gourmande-t-il, sans songer que souvent

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a!

« Tandis que nous traitons (c'est le correspondant qui parle), nos imbéciles de garçons, pendant 10 à 12 ans tout au moins, à travers des écoles élémentaires et des gymnases, et que nous leur prodiguons tous les enseignements possibles jusqu'au moment de leur entrée dans une Université, l'écolier du collége de la Validé-Sultane y entrera d'emblée au bout de trois ans. Et là dessus, il s'ébaubit et nous raille, comme vous le pensez bien. Il voit déjà l'écolier directeur, ministre, Grand-Vézir, etc.; et cela doit être dans un pays où, selon lui, le cordonnier n'a qu'à quitter sa manique, le barbier son rasoir, le caïcdji sa rame, le toutoundji ses balances, pour s'installer aux postes les plus élevés de l'état. On doit remarquer que la lettre du correspondant porte la date du 30 décembre 1850, et non celle d'un mois quelconque des époques où se faisaient les contes Arabes que nous avons tous lus avec grand plaisir. Peu importe, le récit du correspondant n'en a que plus de charmes, à défaut de la plus petite parcelle de vérité. Cependant, permettez, mon cher monsieur; vous riez de nous, c'est bien, et nous devons nous estimer heureux de contribuer à votre joie. Mais, sauf votre respect, nous nous hasarderons à dire que vous eussiez ri d'une autre façon si vous aviez su ce qu'est l'enseignement en Turquie. On passe trois ans dans les écoles primaires, trois ans dans les écoles secondaires, si l'on ne veut que l'instruction nécessaire aux professions manuelles; et trois ans dans les écoles supérieures : en tout neuf ans. De sorte que les élèves qui, après avoir terminé leurs classes au collége de la Validé-Sultane, voudront entrer à l'Université ou dans la carrière administrative, *en qualité de surnuméraires*, enfendez-vous, mon cher monsieur, compteront neuf années d'études, et non trois comme il vous plaît de nous le faire dire. La coccigrade est vôtre, et nous rendons à César ce qui appartient à César. Sur ce, que Dieu vous conserve en joie, et ajoute un peu de raison à l'esprit que vous voulez avoir. **Sans la raison, que fait-on de l'esprit, demande De Lévis? Pas grand chose, et vous le prouvez fort bien.**

On nous écrit de Valachie sous la date du 17 de ce mois :

« Le général Duhamel, commissaire russe dans les provinces danubiennes, est rappelé : il doit quitter Bucarest dans deux semaines.

» L'évacuation de ces pays par les troupes impériales et par les troupes russes aura lieu dans deux ou trois mois, d'après une entente entre les deux cours.

» Le consul-général de Russie exercera provisoirement les fonctions de commissaire russe jusqu'à l'évacuation. »

Les lignes qui suivent sont bien pensées; elles appartiennent néanmoins à un journal grec, et il y est question des affaires de Samos : la chose mérite d'être signalée. **Les feuilles publiques de ce pays n'ont pas l'habitude de la modération et de l'impartialité lorsqu'il s'agit de la Porte, de ses actes et de ses employés. Aussi nous hâtons-nous d'approuver le *Courrier d'Athènes* du 18 de ce mois quand il dit, en publiant l'allocution que M. Conémènos a adressée, il y a quelques temps, aux habitans de l'île de Samos :**

« Nous approuvons au véritable regret que des difficultés sérieuses se sont élevées entre M. Conémènos, caimacam de Samos, et quelques habitants de cette île. Nous souhaitons que les Samiotes, mieux éclairés sur leurs véritables intérêts ouvrent enfin les yeux et épargnent à leur pays de nouveaux malheurs. Quoi qu'il en soit, nous comptons sur la sagesse et la modération du gouvernement du Sultan, qui saura remonter à la source de ces complications, et mettre parfaitement un terme à un état de choses si pénible. »

Il est, certes, à désirer que les habitans de Samos comprennent mieux leurs intérêts qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici; mais s'ils continuaient à méconnaître leurs devoirs, la responsabilité des graves conséquences qui s'ensuivraient retomberait sur eux seuls. En aucune circonstance, la S. Porte ne se départit de sa mansuétude habituelle, et assurément elle l'a assez prouvé dans les affaires de Samos; mais la mansuétude a des limites au-dela desquelles se trouvent les prescriptions du devoir, prescriptions d'autant plus rigoureuses alors, que jusques-là on a fait preuve d'une modération sur laquelle les anarchistes n'avaient nul droit de compter. Où la mansuétude finit, la répression commence : tant pis pour ceux qui la rendent nécessaire.

Voici la traduction d'un office princier, en date du 7 décembre 1850, N° 1654, adressée par le hospodar de Valachie au conseil administratif extraordinaire :

« Vu les continuelles demandes qui nous sont adressées par les préposés des propriétés convenuelles, afin d'obtenir la coupe de quelques-unes des forêts sises sur ces propriétés, en allégeant soit qu'elles se détériorent, soit qu'elles empêchent la culture du sol;

» Considérant que cette permission ne pourrait être accordée avant d'avoir avisé aux mesures nécessaires pour conserver l'état des diverses forêts, leur étendue, ainsi que la qualité de leurs bois;

» Nous avons jugé à propos, conformément aux lois en vigueur, d'organiser une administration forestière qui sera chargée de faire la statistique de toutes les forêts sises sur les propriétés convenuelles, ainsi que les limites de la propriété, afin de connaître la situation et l'étendue de chacune d'elles, et l'espèce de bois qu'elle contiennent. Elle établira, en même temps, un règlement d'aménagement forestier, en classant les forêts et en distinguant celles qui, en raison de leur ancienneté et détérioration, pourraient être abattues pour rendre le terrain à la culture, celles dont on pourrait régulariser la coupe périodique ne produisant que du bois de chauffage, et celles qui doivent être conservées avec tous les soins requis.

» A cet effet, nous avons cru nécessaire de faire venir de l'étranger des hommes spéciaux, ayant les connaissances et l'expérience requises, qui seraient employés pendant trois ans à diriger les travaux d'aménagement forestier, à en surveiller le règlement adopté à la nature du sol comme à l'espèce du bois, et à commencer à en faire l'application dès la première année.

» D'après les renseignement pris au sujet des dépenses qui devraient être faites, soit pour les frais de voyage et les traitements des deux ou trois individus qu'on ferait venir, soit pour la conduite des travaux de toute cette administration, leur montant s'élèverait à la somme annuelle de cinq mille ducats.

» Nous appelons en conséquence l'attention particulière du conseil administratif sur l'organisation de ce service qui est d'une indispensable nécessité pour cette principauté; nous lui envoyons les renseignements que nous avons recueillis à ce sujet, et l'invitons à délibérer en même temps sur la participation que les monasteres, soit indigènes, soit relevant des Saints-Lieux, doivent prendre aux dépenses nécessaires pour l'entretien de cette administration forestière, ainsi que sur le mode d'après lequel les sommes qui seraient délivrées pour faire face à ces frais, pourraient être restituées par la suite à chaque souvent respectif sur le fond qui sera créé par le produit de l'exploitation régulière des forêts. »

On nous écrit de Grèce, en date du 22 de ce mois :

« Le capitaine Nicolas Bouzoukakis, commandant la goélette ottomane qui faisait les voyages en qualité de paquebot entre la Canée et Smyrne, a été conduit sous escorte de Milo à Syra, où il est détenu depuis le 4 du mois courant dans les prisons de cette ville, comme accusé d'avoir commis une barratterie sur l'île d'Argentière.

» Le capitaine, à son arrivée à Syra, a présenté au consulat ottoman une pétition pour réclamer sa protection, et le consul s'est empressé de demander à l'autorité locale de cette île, que le requérant et les hommes de son équipage lui fussent amenés pour être interrogés consulairement.

» Le 5-17 du mois courant, le capitaine N. Bouzoukakis et ses trois matelots avant été interrogés par le consul de la S. Porte, sur les faits se rattachant à l'accusation de barratterie qui pèse sur eux, ils ont, dans leurs dépositions, accusé le demarque (le maire), le préposé sanitaire et plusieurs habitans de l'île Argentière, de s'être emparés, à main armée, de la cargaison de la goélette ottomane; d'avoir opéré de vive force le déchargement de ce navire; de l'avoir ensuite coulé bas, et d'avoir ordonné aux marins de la goélette de les aider dans ces actes de piraterie en menaçant de tuer tous ceux qui refuseraient de le faire. Une lettre du capitaine N. Bouzoukakis adressée à son armateur, est en tout point conforme à la déposition qu'il a faite au consulat avec ses matelots.

» Sur la demande du consul de la S. Porte, un juge-instructeur a été envoyé de Syra à l'île Argentière, où le crime a été commis, pour procéder à une enquête judiciaire. Le secrétaire du consulat ottoman accompagne ce magistrat pour rechercher et rassembler les marchandises et les objets qui auraient appartenu à la goélette ottomane et les transporter à Syra où elles seront déposées et mises à la disposition de qui de droit. Les autorités judiciaires de Syra se sont peut-être emparées d'ailleurs d'office, et ont demandé par le consul ottoman d'un juge instructeur sur le lieu où le crime a été commis et de faire remettre les marchandises au chancelier du dit consulat, car elles avaient l'intention d'arranger cette affaire de manière (comme malheureusement cela se voit journellement en Grèce) à inculper le capitaine N. Bouzoukakis et son équipage et à acquitter les autorités municipales et les habitans de l'île Argentière; mais cette fois elles n'ont pu faire ce qu'elles ont voulu, parce que le consul de S. M. Britannique a été chargé de représenter un négociant anglais de la Canée qui réclame aussi vingt canons de savon qu'il avait embarqués sur la dite goélette ottomane.

» Je vous préviendrai du résultat de l'enquête judiciaire qui aura lieu faite par le juge instructeur relativement à ces affaires déplorables qui n'ont lieu que dans ces îles, grâce à la négligence coupable du gouvernement hellénique à servir contre les malfaiteurs, comme cela a eu lieu pour la goélette ottomane dont l'équipage a été égorgé et la cargaison pillée il y a trois ans sur l'île déserte de Lévitha par des marins de l'île d'Amorgo, qui encore aujourd'hui, malgre une sentence de mort prononcée contr'eux, vivent paisiblement du fruit de leurs rapines dans leur pays natal, sans que les autorités helléniques pensent à les faire saisir. »

Par la dernière poste autrichienne arrivée à Constantinople samedi, nous avons reçu le *Journal des Débats* jusqu'au 10 janvier, le *Journal de Francfort* jusqu'au 11 et le *Corriere italiano* de Vienne jusqu'au 14. Les nouvelles apportées par les deux premières feuilles et que l'on trouvera plus bas sous la rubrique de l'extérieur, n'ont rien de bien important, si l'on excepte le décret du Président de la République française qui modifie le ministère et destitue le général Changarnier. Par les trois dépêches télégraphiques suivantes que nous empruntons au *Corriere italiano* de Vienne, on va voir que la destitution du général Changarnier, qui a été remplacé par le général Baraguay-d'Hilliers, a motivé une profonde scission entre les pouvoirs législatif et exécutif.

PARIS, 10 *janvier*. — Paris est tranquille, la séance de l'Assemblée législative a été orageuse. Tous les ministres étaient présents lorsque M. de Rémusat a fait la proposition que l'Assemblée se retirât dans les bureaux. La proposition de nommer une commission afin de délibérer sur les mesures de sûreté à prendre pour l'Assemblée nationale a été acceptée par 370 contre 320 et mise à exécution sur-le-champ. C'est en vain que M. Bonche a promis le respect de la constitution et de l'Assemblée nationale.

PARIS, 11 *janvier*. — La commission nommée par l'Assemblée législative est hostile à l'Elysée. Elle se compose de MM. Bixio, Cavaignac, Brisset, Montebello, Beaumont, Daru, Broglie, Nettement, Languinais; le président est M. Broglie. Elle demande la communication des procès-verbaux des séances de la commission de permanence. L'Assemblée législative en ordonne présent unanimement la publication. La Montagne s'est abstenue de voter dans la séance d'hier. On croit que le général Changarnier obtiendra un vote de remerciment. D'après le *Moniteur* la démission de M. Carlier, préfet de police, n'aurait pas été acceptée.

PARIS, 12 *janvier*. — La commission a entendu M. Baroche. On présume que le général Cavaignac sera nommé rapporteur de la commission. Les procès-verbaux de la commission de permanence contiennent des révélations importantes sur la revue de Satory, la destitution de M. Neumayer et la promesse de M. Baroche de maintenir le général Changarnier aussi longtemps que les ministres garderont leur place. L'Elysée, de son côté, veut prouver l'existence d'un complot royaliste. Le général Rebillet a été destitué. Les représentants du parti républicain délibèrent sur la conduite à observer par eux à l'avenir. M. de la Rochejaquelein demande le rétablissement du suffrage universel. Le ministère se tient pour le moment sur l'expectative et ne provoquera à des mesures ultérieures que dans le cas où le général Changarnier obtiendrait à son vote de remerciments.

Le *Corriere Italiano* de Vienne donne également les dépêches télégraphiques qui suivent :

BERLIN, 8 *janvier*. — La première chambre législative a terminé, dans la séance d'aujourd'hui, la discussion de l'adresse. Le ministre Manteuffel a déclaré, dans cette séance, que le gouvernement avait résolument rompu avec la révolution. L'ordre du jour non-motivé a été accepté avec 92 voix contre 35.

BERLIN, 13 *janvier*. — D'après la *Réforme Allemande*, une entrevue aurait lieu entre le prince de Schwartzemberg et M. de Manteuffel relativement au futur pouvoir central en Allemagne. Le prince de Schwartzemberg est parti aujourd'hui pour Prague.

DRESDE, 12 *janvier*. — Les souverains d'Autriche, de Prusse et de Russie doivent se réunir prochainement ici. On est sur le point de s'entendre sur la remise en vigueur de l'ancienne Confédération Germanique avec des modifications.

KIEL, 11 *janvier*. — La diète générale a décidé hier, dans une séance secrète qui a duré jusqu'à 5 heures et demie du matin, et à une majorité de 42 voix contre 26, d'autoriser le gouvernement à accepter les propositions des commissaires de l'Autriche et de la Prusse à condition, tout-fois, que les deux forteresses de Rendsbourg et Friedrichstadt resteront occupées par les troupes du Schleswig-Holstein.

KIEL, 12 *janvier*. — Le lieutenant a publié une proclamation qui ordonne la cessation des hostilités, puisque la diète germanique a décidé l'exécution du traité de paix conclu au mois de juillet de l'année passée, et promis de sauvegarder l'ancienne union entre le Holstein et le Schleswig.

Dimanche dernier, le conseil des ministres s'est réuni à la Porte, sous la présidance du Grand-Vézir.

Par une ordonnance impériale en date du 22 de ce mois :

Abdulnafi éfendi, président du conseil d'enquête et d'amélioration d'Alep, est promu au grade de fonctionnaire du second rang de la 1re classe;

Husséin éfendi, caimacam de Tarsous, est promu au grade de fonctionnaire du second rang.

Par une autre ordonnance impériale en date du 28 du même mois :

Izzeti éfendi, percepteur des contributions à Kharpout, est nommé en la même qualité à Chypres.

NOUVELLES DIVERSES.

Mercredi de la semaine dernière, M. Titow, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Russie, s'est rendu chez le ministre des affaires étrangères, et a eu une conférence avec ce haut fonctionnaire.

— Avant-hier lundi, la commission extraordinaire des finances s'est réunie chez le ministre des affaires étrangères.

— Nous annonçons avec plaisir qu'Emin éfendi, drogman du divan impérial, qui était en mission en Syrie et qui, se rendant à Constantinople en vertu d'un congé du gouvernement, fut obligé de s'arrêter à Smyrne pour cause d'indisposition assez grave, est presque entièrement rétabli dans sa santé, et qu'il ne tardera pas à arriver dans cette capitale.

— Les journaux anglais annoncent que M. le colonel Rose, consul-général d'Angleterre en Syrie, vient d'être nommé premier secrétaire d'ambassade à Constantinople, en remplacement de M. Green ham.

— Le gouvernement a fait enlever, vendredi dernier, les gouvernails à tous les bâtiments Ottomans qui se trouvent dans le port, et les a fait transporter à Liman-Odassi.

— Salim beyy, président du Liman-Odassi, nommé en dernier lieu gouverneur de l'île de Lemnos, vient d'être remplacé dans ses premières fonctions par le colonel Emin beyy, ex-vice-amiral.

— M. Faustin Giovany, secrétaire particulier de M. le vicomte Eugène de Kerkhove, est arrivé par le bateau à vapeur français l'*Egyptus*. Il doit remettre à Aali pacha la médaille qui a été frappée en Belgique en honneur de S. M. I. le Sultan et de la régénération de l'Empire.

— Le bateau à vapeur de l'Etat le *Tahirihabri*, qui a transporté à Salonique Sami pacha, du département-général de Roumélie, était de retour samedi dernier.

— Le bateau à vapeur autrichien *Asia*, arrivé avant-hier soir de Trieste, avait à bord 51 soldats embarqués à Smyrne.

Dimanche dernier, le conseil des ministres s'est réuni à la Porte, sous la présidance du Grand-Vézir.

Par une ordonnance impériale en date du 22 de ce mois :

Abdulnafi éfendi, président du conseil d'enquête et d'amélioration d'Alep, est promu au grade de fonctionnaire du second rang de la 1re classe;

Husséin éfendi, caimacam de Tarsous, est promu au grade de fonctionnaire du second rang.

Par une autre ordonnance impériale en date du 28 du même mois :

Izzeti éfendi, percepteur des contributions à Kharpout, est nommé en la même qualité à Chypres.

NOUVELLES DIVERSES.

Mercredi de la semaine dernière, M. Titow, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Russie, s'est rendu chez le ministre des affaires étrangères, et a eu une conférence avec ce haut fonctionnaire.

— Avant-hier lundi, la commission extraordinaire des finances s'est réunie chez le ministre des affaires étrangères.

— Nous annonçons avec plaisir qu'Emin éfendi, drogman du divan impérial, qui était en mission en Syrie et qui, se rendant à Constantinople en vertu d'un congé du gouvernement, fut obligé de s'arrêter à Smyrne pour cause d'indisposition assez grave, est presque entièrement rétabli dans sa santé, et qu'il ne tardera pas à arriver dans cette capitale.

— Les journaux anglais annoncent que M. le colonel Rose, consul-général d'Angleterre en Syrie, vient d'être nommé premier secrétaire d'ambassade à Constantinople, en remplacement de M. Greningham.

— Le gouvernement a fait enlever, vendredi dernier, les gouvernails à tous les bâtiments Ottomans qui se trouvent dans le port, et les a fait transporter à Liman-Odassi.

— Salim beyy, président du Liman-Odassi, nommé en dernier lieu gouverneur de l'île de Lemnos, vient d'être remplacé dans ses premières fonctions par le colonel Emin beyy, ex-vice-amiral.

— M. Faustin Giovany, secrétaire particulier de M. le vicomte Eugène de Kerkhove, est arrivé par le bateau à vapeur français l'*Egyptus*. Il doit remettre à Aali pacha la médaille qui a été frappée en Belgique en honneur de S. M. I. le Sultan et de la régénération de l'Empire.

— Le bateau à vapeur de l'Etat le *Tahirihabri*, qui a transporté à Salonique Sami pacha, du département-général de Roumélie, était de retour samedi dernier.

— Le bateau à vapeur autrichien *Asia*, arrivé avant-hier soir de Trieste, avait à bord 51 soldats embarqués à Smyrne.

Mathieu, qui écoutait sans en avoir l'air.

La jeune mariée n'entendait ni ne voyait rien; elle était occupée de ses bijoux, de sa toilette, et un peu aussi du moment qui s'approchait, où sa mère allait l'abandonner à son époux. Tout se passa bien; Fouché fut galant, l'époux empressé, les convives gais, et le ministre de la police s'esquiva juste au moment où l'opinion qu'il avait donnée de lui ne pouvait que décroître chez ces bonnes gens.

Le nouveau ménage était très heureux, Mathieu adorait sa femme, et elle-ci paraissait l'aimer beaucoup, malgré la disproportion de leurs âges. La femme avait dix-huit ans, le mari cinquante; cela faisait trente-deux ans de différence; mais si l'un et l'autre époux n'y pensait. M. Mathieu portait légèrement la chaîne conjugale, et aucun de ses amis n'en le blessait. Dans le cours d'une année, un seul événement lui rappela qu'il avait épousé une jeune fille sans fortune, et qu'il s'était allié à une famille pauvre : son beau père fut emporté par l'argent. M. Gervais avait essayé des pertes, il était trouvé compromis dans deux ou trois banqueroutes, il avait besoin de trente mille francs. La somme était un peu forte; cependant le banquier la donna volontiers, tout en sachant fort bien qu'il ne rentrerait jamais dans son argent.

— Ma foi! se dit-il, il y a deux ans, Zémis, ma danseuse, m'a fait faire des folies plus coûteuses encore; je ne voulais pas en aide à ce pauvre diable de Gervais, il me jouerait le tour de faire faillite, ce qui serait fâcheux, nous pis précisément pour mon crédit, mais pour ma réputation.

Il fit faire à Gervais un reçu bien en règle, et plaça l'écrit dans un coin de sa caisse, où il avait l'habitude de mettre les effets vérés. Mme Mathieu s'occupa peu de cet incident; un fixe qui l'environnait, à la manière dont ses nombreux fournisseurs étaient satisfaites, elle pensait avec raison que la fortune de son mari était inépuisable; enivrée d'ailleurs de sa nouvelle position, elle ne faisait que de rares visites à la rue Saint-Denis. La femme du banquier rougissait de l'obscure boutique de son père le mercier.

M. Mathieu recevait, il avait table ouverte, il donnait des fêtes; les sommités de l'empire affluaient chez lui, et c'était sa femme qui, comme il l'avait désiré, faisait les honneurs de sa maison.

Les affaires n'en allaient pas moins bien pour cela : rien ne détournait l'homme d'argent de ses bureaux ni de la bourse, ni même de l'Opéra où il ne cherchait plus les danseuses, mais les personnes qu'il avait vues à la bourse quelques heures auparavant, et qu'il avait pu omettre, ou dire, un renseignement à demander. Il voyait donc très peu sa femme, qui, de son côté, avait des amies nouvelles à ménager, des visites à rendre, et qui, sans peine de voir sa maison désertée, devait accepter les invitations qu'elle recevait. M. Mathieu trouvait cela tout naturel; il aimait beaucoup sa femme, mais on mari n'est pas un Céladon; un homme d'affaires ne peut pas passer sa vie aux pieds d'une femme. Enfin, si le mariage n'est pas de tombeau de l'amour, il dispense au moins des attentions de tous les moments, des petits soins de tous les jours; quand un mari donne à sa femme une maison bien montée, un équipage, des diamans, et qu'il paie sans sourciller les mémoires de la couturière et de la faiseuse de modes, il a accompli toute la loi. Il y a ensuite des individus chez lesquels la vieillesse arrive tout d'un coup; ils étaient jeunes à cinquante ans, à cinquante-deux ce sont des vieillards. Le nature leur fait aimé payer l'abus qu'ils ont fait de leur jeunesse; le banquier était de ceux-là; la santé, déesse tutélaire, lui avait toujours été fidèle, elle sut pour lui des incommodes. Son humeur changea et s'aigrit : il ne se disait plus, quand il parlait à quelqu'un, qu'il avait beaucoup d'amour pour sa femme, mais beaucoup d'amitié et c'était vrai; cette indulgente amitié pardonnait la dissipation de la jeune femme, l'amour des plaisirs d'un monde où lui-même il l'avait introduite.

— Elle fait bien, pensait-il, elle s'amuse, elle est si jeune; il est d'ailleurs à propos qu'elle aille à ma place chez les ministres, chez nos sénateurs et chez mes confrères, partout où je ne devrais aller et où je ne vais pas... Tant-là qu'elle s'amuse pour moi, je travaille pour elle, j'agrandis notre fortune, et ma femme empêche qu'elle ne s'oublie.

Si le banquier vieillissait, madame Mathieu devenait plus jeune chaque jour, c'est-à-dire que de l'enfance elle passait à une brillante et plantureuse jeunesse; elle avait grandi depuis son mariage, sa poitrine avait pris de l'ampleur, sa taille ronde s'était élancée, et il y avait dans ses regards, jusque-là doux et languissants, je ne sais qu'ils ne avaient nouvelle, qu'ils fièvre qui leur donnait de la hardiesse et de l'éclat. Dans l'espace d'un an, Adèle Gervais, la petite mercière, était devenue une belle femme, partout recherchée, et dont on citait l'esprit autant que la beauté. Adèle, sans remarquer précisément le changement qui s'était opéré dans l'homme de son époux, trouvait elle-même des sentiments nouveaux, des désirs dont elle ne se rendait pas bien compte; elle sentait cependant que les plaisirs, du monde ne l'attiraient pas seuls hors de chez elle, et qu'à l'attrait du bal se joignait aussi le plaisir secret d'être éloignée de son mari.

Quoique elle fût à peu près libre, et qu'aucun surveillant jaloux ne cerrairât sa conduite, elle se demandait parfois en qu'elle aurait fait deux ans auparavant, si elle eût pensé alors comme elle pensait maintenant. Sans doute son époux l'avait enrichie, mais vie tout ce qu'il avait fait, et mille autres, plus jeunes, plus beaux, mieux placés peut-être, auraient pu le faire comme lui. Elle entendait répéter de tous côtés que M. Mathieu L^ne était bien heureux d'avoir une aussi belle femme, et l'estime bravant des adorateurs, qui bourdonnait autour d'elle, se gardait de lui en faire un reproche mercière devait se féliciter d'avoir épousé un millionnaire. Elle oubliait aussi peu à peu qu'elle tenait tout de l'homme qui l'avait tirée de l'obscurité, de la misère même, pour ajouter à sa beauté tout l'éclat du luxe et de l'opulence; elle oubliait même qu'elle s'était donnée volontairement à M. Mathieu, dont la générosité avait été le lien, qu'il lui avait offert une dot, dans le cas où elle en aurait aimé un autre que lui.

Cependant le banquier, tout en soignant ses affaires et en menant la vie régulière d'un homme marié, ne négligeait pas pour cela son ami Fouché. Il le voyait, il est vrai, un peu moins souvent, mais toujours avec régularité. Le ministre n'avait pas l'habitude de faire des visites; il allait très rarement chez M. Mathieu, quand celui-ci était garçon, il y allait encore moins peut-être quand il fut marié. Il se contentait de faire remettre de temps en temps des cartes chez Mme Mathieu L^ne.

— Ta femme, dîne-t-elle chez elle? demanda un jour le ministre à son ami.

— Non, pas ordinairement, elle dîne chez une de ses amies, et moi je compte partir dans un quart d'heure pour ma maison de Ville-d'Avray, où elle viendra me rejoindre demain matin.

— Dîne avec moi, dit Fouché, nous serons seuls.

Le banquier accepta sans se faire prier, et le dîner se passa en confidences réciproques. Quand les domestiques se furent retirés, et que l'entretien put devenir plus intime encore :

— Eh bien! mon ami, dit Fouché, comment te trouves-tu du mariage?

— Parfaitement, répondit Mathieu, je vis très bien avec ma femme, qui paraît fort contente de moi. Elle est douce, bonne, point exigeante; c'est un trésor. Il me nous manque qu'un enfant pour que notre bonheur soit parfait.

— Ce souhait, le ministre regarda son ami d'un air si singulier, que le celui-ci eût vu alors la visage de Fouché, il aurait sens doute conçu quelque inquiétude. Le ministre reprit aussitôt :

— Tous les maris ne sont pas heureux, mon cher Mathieu; il faut que je te conte une histoire qui arrive au moment même, et qui doit te donner à réfléchir...

— A moi?

— A tous ceux qui comme toi ont une femme.

— Je sais bien, mon cher ami, dit Mathieu en se penchant vers le ministre et en tapant familièrement sur son épaule, que, grâce à la police, tu pourrais être, si tu voulais, la plus mauvaise langue de Paris.

— Tu as raison, Mathieu.

— Dis toujours, reprit le banquier, qui s'arrangea commodement sur sa chaise et mit ses coudes sur la table pour écouter à l'aise.

— Nous vivons dans le siècle des prodiges, dit Fouché avec un peu d'emphase ministérielle. L'homme étonnant qui préside à nos destinées, et qui marche de victoires en victoires, entraîne après lui la partie la plus généreuse, la plus passionnée de la population, et en même temps la plus belle... Je veux dire, mon ami, que les plus jolis garçons sont à l'armée.

— C'est vrai, Fouché.

— Non, reprit celui-ci, que les bergères les bossus, les hommes valétudinaires ou âgés ne puissent être aussi passionnés que des sous-lieutenants de dragons ou de hussards; mais ils renoncent de aucoup moins, ce qui est rassurant pour les maris. Connais-tu M. Emile de Cardenais?

— Du tout, répondit Mathieu.

— C'est un jeune ci-devant de la Loire-Inférieure, qui a commencé sa carrière militaire dans les rangs de la Vendée et en tirant des coups de fusil aux républicains. Quand il a vu que les habits bleus étaient les plus forts, et qu'il commençait à voir en avenir et la fortune de son père continuer le métier qu'il laissait, il s'est ranché de bonne grâce et a pris du service dans nos armées.

— M. de Cardenais?

— Lui-même, je l'ai vu, c'est un homme charmant, l'uniforme de hussard lui va à ravir. Figure-toi, mon cher Mathieu, un beau garçon de vingt-cinq ans, les yeux fendus en amandes, le teint éblouissant de blancheur, les cheveux noirs et bouclés comme le prince Murat, brave...

— Comme le prince Murat? dit le banquier.

— Ma foi! à peu près. Sa figure hardie et franche plaît au premier abord; il est adoré dans son régiment, et il n'y est pas dans son régiment, il est à Paris.

— Eh! bien, dit le banquier.

— Et, continua Fouché, il se fait aussi beaucoup aimer à Paris, non pas par les hussards, mais par les jolies femmes, de la cour et de la ville.

MARIE AYGARD.

(La suite au prochain numéro.)